SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DU SDIS 67

Siège Social : 4 rue du Zielbaum 67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 88 27 60 95
06 20 99 17 08
Courriel : spp.fo.67@aliceadsl.fr
Facebook : FO SPP-PATS

Strasbourg le 13 juin 2016

SUITE DU JUGEMENT DU 6 JUIN 2016 AU TGI DE STRASBOURG

Chers collègues, cher camarades,

Tout d'abord, un grand merci pour le comité de soutien organisé à l'extérieur du tribunal. Un grand nombre de SPP, PATS, retraités, sympathisants FO venant d'autres structures comme les territoriaux, hospitaliers, CUS et j'en passe, étaient présents. Egalement un grand merci à Yann MOYSAN, délégué membre du bureau national SNSPP PATS FO venu spécialement pour me soutenir.
Ce fut une image forte et digne de ce que représentent notre métier et la maison FO.

Suite à ce jugement, une condamnation de 2000 euros a été prononcée à mon encontre.
Je suis profondément déçu et scandalisé par cette décision qui ne résulte pas de faits mais d'un contexte général et national.

A CE TITRE, JE VOUS ANNONCE FAIRE APPEL DE CETTE DECISION.

- **Coupable d'avoir défendu un service publique ?**
- **Coupable d'avoir tenu tête à un président qui prévoit le déclin de notre SDIS ?**
- **Coupable d'avoir dénoncé les orientations destructrices du comité de pilotage EVOLSDIS?**
- **Coupable d'être juste secrétaire général FO ?**

Qui sont les vrais coupables ? Ne manquait-il pas quelqu'un dans le box des accusés ce jour là….
Pourquoi n'analysons nous pas les causes de ce mouvement plutôt que les conséquences (manif du 10 mars) ?

Quel avenir pour le syndicalisme dans notre pays si l'on accepte ce jugement ?
Avec un soutien sans faille de la fédération FORCE OUVRIERE tant sur le plan moral que juridique et financier, je décide de continuer ce combat.

FIER DE VOUS REPRESENTER, FIER D'ETRE FORCE OUVRIERE.

Cédric Hatzenberger
Secrétaire Général FO SDIS67

FORCE OUVRIÈRE FO
www.force-ouvriere.fr